

Message du cardinal Gérard Cyprien Lacroix
À la communauté diocésaine de Québec
en suivi aux conclusions à l'enquête du juge Denis
23 mai 2024

Chers frères et sœurs de la communauté diocésaine de Québec,

La paix soit avec vous!

Vous avez pris connaissance du communiqué du pape François via le bulletin de presse du Saint-Siège, qui accepte les conclusions du juge André Denis suite à l'enquête sur les allégations portées contre moi. Le pape écrit : « Ce rapport ne permet pas d'identifier quelque geste d'inconduite ou d'abus de la part du cardinal Gérard C. Lacroix. En conséquence, une procédure canonique plus poussée n'est pas envisagée. »

Je suis très reconnaissant au Saint-Père d'avoir choisi un enquêteur québécois indépendant, un juge retraité qui a de l'expérience dans les dossiers d'abus sexuels en lien avec l'Église. J'ai participé à cette procédure qui témoigne que l'Église prend la question des abus au sérieux, qu'elle a mis en place des mécanismes pour traiter les allégations portées à son attention.

Malgré le fait que la personne plaignante a choisi de ne pas collaborer à l'enquête menée par le juge Denis, j'ai été heureux de constater l'ampleur de sa recherche, la rigueur de son travail et je le remercie pour le partage de ses constats.

Je retiens notamment des conclusions du juge Denis que les faits allégués et rapportés dans les journaux portent à équivoque et ne peuvent être reliés à aucun fait de mon histoire de vie.

Dans la présentation du juge Denis, je note que le processus du recours collectif ne permettra pas de faire le point sur les cas individuels, dont celui qui m'est reproché. Je réitère mon innocence, mais j'insiste surtout sur mon souhait que la lumière soit faite de façon complète et entière sur les allégations qu'on me reproche. J'invite d'ailleurs la plaignante à contacter le juge Denis comme il l'a proposé, ou à porter plainte au criminel contre moi afin qu'un procès en bonne et due forme soit fait. La communauté a le droit de savoir si les faits qui me sont reprochés ont eu lieu ou non et je souhaite faire entendre mon témoignage.

Dans le dossier de l'action collective, je me désole des délais actuels du processus judiciaire et je continue de croire et d'espérer qu'un règlement est possible. Après les ententes de règlement des diocèses de Montréal, Amos et Trois-Rivières, je souhaite vraiment que nous en arrivions aussi à une entente selon des paramètres semblables. Les survivants et survivantes d'abus sexuels méritent que nous fassions le nécessaire afin qu'ils reçoivent une réparation qui va les aider à guérir et à se reconstruire.

J'ai choisi volontairement de demeurer discret en poursuivant le retrait temporaire de mon ministère public comme archevêque de Québec. Je réévaluerai ma décision périodiquement.

Ayant bien présents à l'esprit mon rôle dans le diocèse de Québec et l'impact de ce que je choisis de faire aujourd'hui, j'en suis arrivé à ce discernement. Je suis conscient que ma décision occasionne de la déception et une certaine incompréhension chez plusieurs d'entre vous. D'autres me font le reflet que c'est la bonne chose à faire. Croyez-moi, ce n'est certes pas ce que je souhaiterais en ce moment, mais c'est ce que je crois être le mieux à faire dans les circonstances. J'espère seulement que mon attitude et mon choix,

qui témoignent de mon respect à l'égard du processus judiciaire, puissent contribuer à l'évolution positive de la situation.

Frères et sœurs du diocèse de Québec, merci pour votre soutien et votre solidarité dans cette épreuve qui est la mienne, mais qui vous atteint également.

J'ai maintenant besoin de votre solidarité pour que notre message commun soit clair : l'Église prend au sérieux la question des abus. Elle entend la souffrance des survivants et survivantes d'abus et veut être au rendez-vous pour contribuer autant que possible à leur guérison.

Frères et sœurs, merci de continuer à prendre soin les uns des autres par votre accueil, votre générosité et votre esprit de service auprès des membres du peuple de Dieu qui vous sont confiés. Je sais que vous priez pour moi et j'en suis très reconnaissant. Je prie aussi pour vous tous les jours. Et nous portons ensemble dans notre prière toutes les personnes souffrantes.

Je remercie Mgr Marc Pelchat, évêque auxiliaire à Québec, qui a pris le relais en mon absence, ainsi que toute l'équipe diocésaine qui collabore avec lui. Je les remercie de poursuivre cette période intérimaire.

À travers tout cela, je demeure tout près de vous tous et toutes dans l'affection pastorale qui m'habite.

J'ai hâte de vous retrouver. Que le Seigneur vous bénisse ! Et que sa paix soit avec nous et nous soutienne.